



Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine est un syndicat professionnel, créé en 1995 par des vignerons bio pour des vignerons bio.

Notre collectif regroupe aujourd'hui près de 200 vignerons Bio néo-aquitains, indépendants et de tous horizons.

Ensemble, nous voulons soutenir une viticulture biologique certifiée, plurielle et viable économiquement.

## Nos Valeurs

- Préserver et coopérer avec le vivant
- Maintenir un tissu rural dynamique
- Elaborer des vins de tout type et de haute qualité répondant aux attentes du consommateur
- Respecter la santé de chacun : travailleurs, riverains, consommateurs, citoyens !

## Nos Missions

- **Défense syndicale** : Porter votre voix auprès des instances locales, nationales et européennes.
- **Expertise œnologique et économique** : Apporter conseils, outils et vous accompagner si vous rencontrez des problématiques.
- **Promotion** : Vous aider à vendre vos vins Bio auprès des professionnels et des particuliers.
- **Recherche & Expérimentation** : Vous permettre d'être au cœur des innovations de demain.

## Nos formules de cotisation

### 1. L'ADHÉSION DÉCOUVERTE

Cette formule vous permet :

- De recevoir les informations sur la filière vins Bio (newsletter hebdomadaire) et les publications techniques et économiques de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine ● **Info Vin Bio** ● **Economie**
- De bénéficier d'une visite conseil ● **Œnologie Bio**
- De l'aide de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine si vous avez des questions règlementaires ou en cas de situation difficile (ex : problème avec votre organisme certificateur). ● **À votre écoute**
- D'avoir accès à une organisation qui vous représente et défend vos intérêts ● **Défense syndicale**

### 2. L'ADHÉSION COMPLÈTE

Cette formule vous permet de bénéficier de tous les avantages de la formule découverte mais aussi :

- De bénéficier du suivi individuel Vinification Bio toute l'année (visites régulières pendant les vendanges + réponse à l'ensemble de vos questions par téléphone) et de rejoindre si vous le souhaitez le groupe de vignerons Bio expérimentateurs.  
● **Œnologie Bio** ● **Recherche & Développement**
- D'accéder aux actions de promotion organisées par Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine (salons professionnels, salons particuliers, dégustations, etc.). ● **Promotion**

Note : La plupart de nos événements ne sont pas accessibles aux vignerons en conversion

### 3. STOCK OUTIL

Quelle que soit la formule choisie, nous vous demandons un stock outil de 6 bouteilles qui nous servira à assurer la promotion collective des vins Bio de la région toute l'année.

# J'ADHERE POUR 2022 !

Merci de nous retourner cette fiche  
complétée avec vos justificatifs et votre  
règlement

## Coordonnées

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ (  Je ne souhaite **pas** que mon portable soit diffusé sur les supports de communication)

Mail : \_\_\_\_\_ Site Internet : \_\_\_\_\_

Nom de Domaine / Château : \_\_\_\_\_

Adresse du domaine à communiquer (si différente de l'adresse de facturation) : \_\_\_\_\_

Appellation principale (**une seule**) (indiquez en **seulement une**, celle que vous voulez voir communiquée en priorité)

Année de conversion à la Bio : \_\_\_\_\_

Biodynamie ?  Oui  Non      Certifié ?  Demeter  Biodyvin       Autre : \_\_\_\_\_

Je choisis l'adhésion...		Prix (TTC)		
<input type="checkbox"/>	1. Découverte			
	BASE FIXE			150€
<input type="checkbox"/>	2. Complète			
	PART VARIABLE À L'HECTARE SELON L'APPELLATION <i>Attention : Elle ne s'applique pas aux surfaces au conversion</i>			
		Prix/Ha	Nombre Ha	Total
a.	Surface dans les départements 16, 17, 19, 23, 24, 40, 47, 64, 79, 86, 87 ou surfaces produisant des IGP et VSIG	8€		
b.	Bordeaux, Côtes de Bordeaux, Entre-deux-Mers, Côtes de Bourg	10€		
c.	Médoc, Graves et Sauternes	13€		
d.	Libournais et Communales du Médoc	19€		
	+ BASE FIXE			150€
	- RÉDUCTION MEMBRE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE BIO (ex : Agrobio, Vitibio PC...) sur présentation d'un justificatif			- 40€
TOTAL GENERAL (Plafond : 500€)				

**Vous avez une deuxième propriété en BIO ?** Vous souhaitez également bénéficier de nos services ? La cotisation s'élève à **150€ seulement** pour celle-ci. Il vous suffit de remplir une deuxième fois cette fiche.

### Merci de joindre à ce bulletin d'adhésion :

- Votre Dernière déclaration de récolte
- Votre Certificat Bio en cours de validité
- 6 bouteilles stock outil (à nous livrer)

### Votre règlement : (merci de cocher l'option choisie)

- Par chèque

Ordre : Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

- Par virement

IBAN : FR76 1558 9335 5107 5331 5364 310 / BIC : CMBRFR2BARK

- NOUVEAU** : Je paye en ligne via Hello Asso -> voir procédure dans « Adhérer » sur notre site internet

## Contact

VIGNERONS BIO NOUVELLE AQUITAINE  
38, route de Goujon – 33570 MONTAGNE  
05 57 51 39 60  
contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr